

Fonctions/responsabilités du Directeur

1. Direction efficace, orientation stratégique et vision globale de l'Organisation ;
2. Gestion et administration efficaces et rationnelles du programme de travail, du personnel et des actifs du PROE ;
3. Fourniture de conseils et de services de haute qualité aux Membres et à l'organe directeur ;
4. Exposition et défense des préoccupations écologiques de la région ; et
5. Établissement et maintien de relations efficaces avec les autres organisations régionales, les bailleurs de fonds et les parties intéressées.

Connaissances, compétences, expérience et qualités requises

- Haute intégrité et qualités de chef, capacité d'encadrement et expérience de haut niveau à la tête d'une équipe pluridisciplinaire et pluriculturelle. Formation universitaire souhaitable dans une discipline pertinente ;
- Engagement en faveur des aspirations sociales, économiques et écologiques des peuples océaniques et bonne capacité de communication avec les Membres ;
- Aptitude à faire valoir et promouvoir les préoccupations écologiques ainsi que la protection et le développement des ressources naturelles de la région et à coopérer efficacement avec les organisations et institutions partenaires ;
- Bonne santé et aptitude à entreprendre de nombreux déplacements et de nombreuses consultations dans la région ;
- Connaissance souhaitable des deux langues de travail de l'Organisation.